



Séparation des biens après divorce

Par **Angelinahenriette**, le **10/05/2023** à **11:22**

Bonjour J'ai déjà posé la question à des juristes Je n'ai reçu que des réponses floues

j'expose le problème

divorce en juillet 2012 la séparation des biens n'a pas été faite Aujourd'hui mon ex épouse et actionnaires avec moi à environ 50/50 de bien immobilier

les biens ont été vendus

j'ai payé les taxes sur la plus value J'ai liquidé la Sarl ,la Sci de la société dont j'étais gerant je n'ai plus de sociétés J'ai racheté une maison en démembrement avec mes enfants et ouvert deux contrats d'assurance vie à leurs noms

mon ex épouse via ses sociétés a racheté une maison qu'elle habite plus un studio qu'elle loue Ses sociétés sont toujours en activités pour éviter les taxes du trésor public (très lourdes) Status fiscal a l'I

1 ère Question En cas de procédure de liquidation de la communauté à quelle date prend t elle effet s'il n'y a pas d'accord à l'amiable

la date du jugement de divorce ou la date du début de la procédure devant un juge c'est à dire maintenant

merci pour votre réponse

Sincères salutations TB